

---

# Présentation du Plan directeur de l'eau de la zone DE L'AGENCE DE BASSIN VERSANT DES 7

---



---

**1<sup>ER</sup> MARS 2024**

---

**Adopté et attesté par : La table de concertation  
des acteurs régionaux de la zone de l'ABV des 7**

**Agence de Bassin Versant des 7**



---

## **Note aux lecteurs – Citation**

Le contenu se rapportant aux communautés autochtones dans ce document est produit par l'organisme de bassin versant.

---

# Équipe de travail – Remerciements

## Coordination du PDE :

Anaëlle Varlet, *Coordinatrice du PDE et des relations gouvernementales à l'ABV des 7* (rédaction, recherche et supervision des collaborateurs)

## Révision du PDE :

Marion Duflos, *Directrice Générale à l'ABV des 7*

## Collaborateurs à l'ABV des 7 :

Thomas José *stagiaire biologiste*, Marianne St-Amour *biologiste*, Romain Delasalle *stagiaire biologiste*, Chad Rice *stagiaire biologiste*, Camille Scarcelli *stagiaire biologiste*, Guillaume Malecki *stagiaire biologiste*, Gabrielle Fortin *biologiste*, Llona korzeniowski *stagiaire biologiste*, Théo Jean *stagiaire biologiste*, Yanie Saint-Pierre *stagiaire biologiste*, Ambre Cartier *stagiaire biologiste*, Carly Steben *biologiste*, Michaël Baker *biologiste*, Pascal Samson *biologiste*

## Remerciements :

Nous remercions tous les ministères pour leurs partages de données cartographiques et statistiques ainsi que le ROBVQ pour leur soutien en continu à la bonne réalisation du PDE.

---

# Table des matières

NOTE AUX LECTEURS – CITATION .....	3
ÉQUIPE DE TRAVAIL – REMERCIEMENTS.....	4
LISTE DES ACRONYMES.....	6
CHAPITRE 1 – PRINCIPES DE LA GESTION INTEGREE DE L’EAU PAR BASSIN VERSANT .....	7
1.1.    GESTION INTEGREE DE L’EAU PAR BASSIN VERSANT .....	7
1.2.    DESCRIPTION D’UN BASSIN VERSANT .....	7
1.3.    L’ORGANISME DE BASSIN VERSANT : DEFINITION ET ROLE.....	8
1.4.    LE PLAN DIRECTEUR DE L’EAU .....	9
1.5.    LA OU LES TABLE(S) DE CONCERTATION .....	9
1.6.    LOCALISATION DES ZGIEBV.....	10
CHAPITRE 2 – PRESENTATION GENERALE DE LA ZONE DE GESTION INTEGREE DE L’EAU PAR BASSINS VERSANTS.....	11
2.1.    LOCALISATION DE LA ZGIEBV .....	11
2.2.    FAITS SAILLANTS PRESENTANT L’ENVIRONNEMENT NATUREL ET HYDRIQUE .....	13
2.3.    FAITS SAILLANTS SUR L’OCCUPATION ET L’USAGE DU TERRITOIRE .....	21
2.4.    FAITS SAILLANTS DE L’ETAT DE LA RESSOURCE EAU ET DE SES USAGES .....	25
CHAPITRE 3 – PLAN DIRECTEUR DE L’EAU.....	29
CHAPITRE 4 – DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES .....	37

---

## Liste des acronymes

**ABV** : Agence de bassin versant

**BVSM** : Bassin versant Saint-Maurice

**CCN** : Commission de la capitale nationale

**COBALI** : Comité de bassin versant de la Rivière du Lièvre

**EEE** : Espèces exotiques envahissantes

**GIEBV** : Gestion intégrée de l'eau par bassin versant

**GIRE** : Gestion intégrée des ressources en eau

**IQBP** : Indice de qualité bactériologique et physico-chimique

**LEMV** : Loi sur les espèces menacées et vulnérables

**LEP** : Loi fédérale sur les espèces en péril

**MELCC** : Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

**MELCCFP** : Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

**MRC** : Municipalités régionales de comté

**NA** : Not available – non disponible

**OBV** : Organisme de bassin versant

**OBVT** : Organisme de bassin versant du Témiscamingue

**PACES** : Projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines

**PDE** : Plan directeur de l'eau

**PRMHH** : Plan régional des milieux humides et hydriques

**ROBVQ** : Regroupement des organismes de bassin versant du Québec

**RSESQ** : Réseau de suivi des eaux souterraines du Québec

**RSVL** : Réseau de surveillance volontaire des lacs

**TNO** : Territoires non organisés

**UPEP** : Unité de production d'eau potable

**ZGIEBV** : Zone de gestion intégrée de l'eau par bassin versant

---

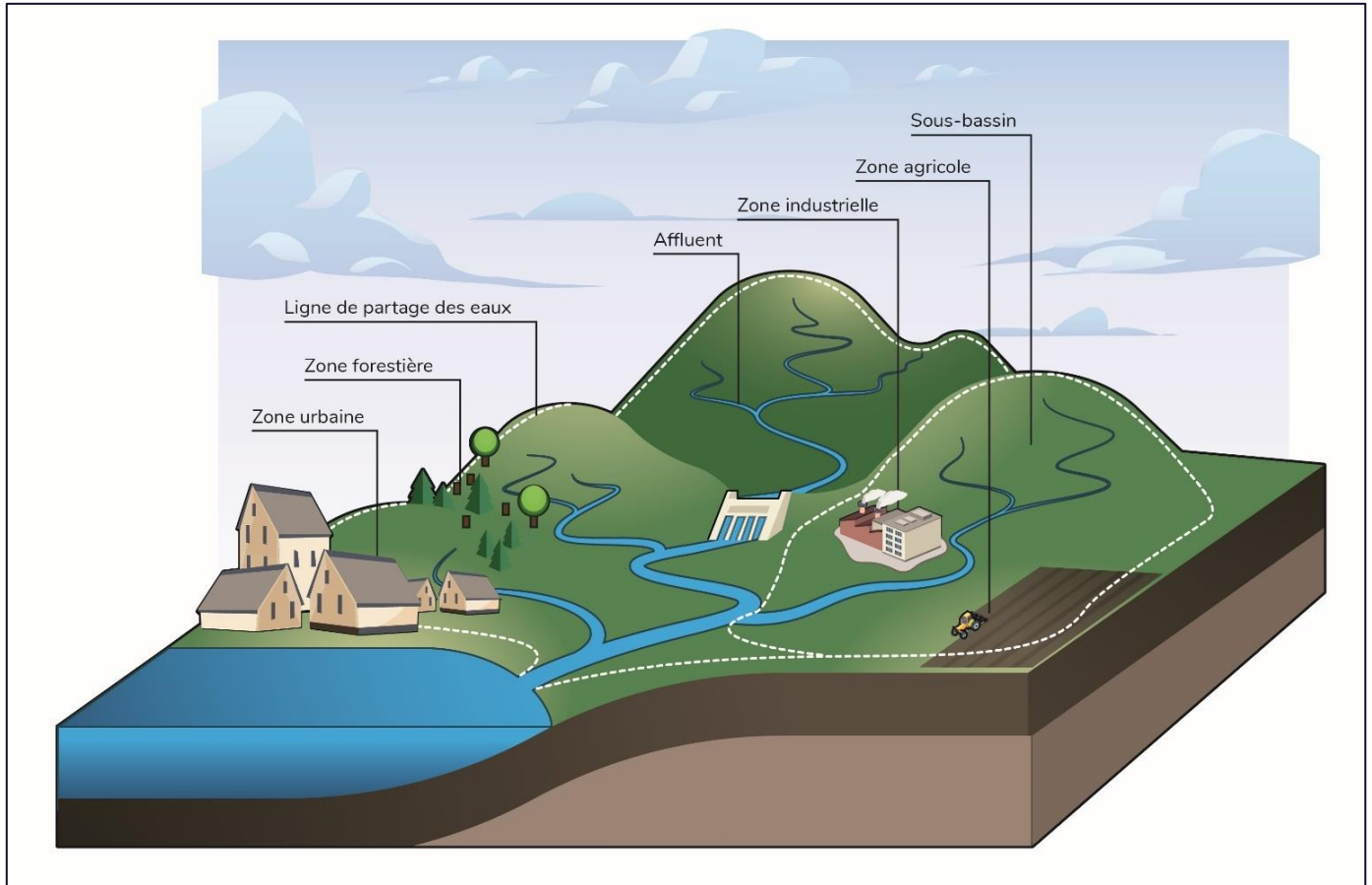
# Chapitre 1 – Principes de la gestion intégrée de l’eau par bassin versant

## 1.1. Gestion intégrée de l’eau par bassin versant

La gestion intégrée de l’eau par bassin versant (GIEBV) est le modèle de gouvernance de l’eau choisi par le Gouvernement du Québec en 2002 avec la Politique Nationale de l’eau, confirmé en 2009 par la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l’eau et des milieux associés*, communément appelée *Loi sur l’eau*, puis réaffirmé en 2018 par la Stratégie québécoise de l’eau. La Loi sur l’eau vient confirmer que l’eau est une ressource qui fait partie du patrimoine commun et que l’État est le gardien des intérêts de la nation dans la ressource en eau, au bénéfice des générations actuelles et futures. L’État s’est vu investi des pouvoirs nécessaires permettant d’assurer la protection et la gestion des ressources en eau et des milieux associés. Pour ce faire, il met en place les conditions afin que tous les utilisateurs des ressources en eau (nommés « acteurs de l’eau ») puissent se regrouper et déterminer ensemble des objectifs concertés de conservation durable de cette ressource. Par la *Loi sur l’eau*, le ministre de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) octroie ainsi un mandat de coordination de la planification territoriale des ressources en eau et des usages associés aux organismes de bassins versants (OBV) (Loi sur l’eau, art. 14, par. 3a).

## 1.2. Description d’un bassin versant

Un bassin versant désigne l’unité territoriale où toutes les eaux de surface s’écoulent naturellement vers un même point appelé « exutoire » (ou embouchure) (Voir figure 1). Ce territoire est délimité physiquement par la ligne suivant la crête des montagnes, des collines et des hauteurs du territoire, appelée « ligne de crêtes » ou « ligne de partage des eaux ». La logique « amont-aval » est à la base du besoin et de la pertinence de la planification intégrée de l’eau et de ses usages : les décisions prises par les acteurs de l’eau en amont d’un bassin versant peuvent avoir des répercussions sur d’autres acteurs situés en aval du bassin versant et vice-versa.



(Source : Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs)

Figure 1 : Schéma d'un bassin versant

### 1.3. L'organisme de bassin versant : Définition et rôle

L'organisme de bassin versant est l'organisme mandaté par le gouvernement du Québec pour coordonner la gestion intégrée et concertée des ressources en eau par bassin versant sur sa zone de gestion intégrée. Pour ce faire, selon l'art. 14 de la loi sur l'eau, il :

- i. coordonne un processus de concertation en s'assurant d'une représentation équilibrée des utilisateurs intéressés et des divers milieux concernés ;
- ii. coordonne l'élaboration d'un plan directeur de l'eau et sa mise à jour subséquente ;
- iii. mobilise les utilisateurs de l'eau et du territoire vers un passage à l'action pour favoriser la cohérence et la mise en œuvre du plan directeur de l'eau, notamment en faisant sa promotion ;
- iv. coordonne les exercices de suivi et d'évaluation du plan directeur de l'eau.

## 1.4. Le plan directeur de l'eau

Dans un souci de concordance avec la *Loi sur l'eau*, le plan directeur de l'eau (PDE) est une planification territoriale stratégique d'une zone de gestion intégrée de l'eau par bassin versant (ZGIEBV) à l'égard de la conservation durable de la ressource en eau. Son élaboration est coordonnée par l'OBV selon un processus de concertation régionale et locale et implique la participation volontaire des acteurs de l'eau d'une ZGIEBV. Cette planification territoriale stratégique présente les priorités définies par les acteurs de l'eau concertés du territoire et les objectifs qu'ils souhaitent atteindre pour la conservation durable des ressources en eau afin de consolider les usages actuels et futurs à pérenniser. Il importe de rappeler que le contenu d'une planification territoriale stratégique doit refléter la capacité d'intervention des acteurs à prendre en main la planification établie. Les acteurs de l'eau sont toutes les personnes ou organisations dont les activités et les intérêts ont une incidence sur les ressources en eau de la zone et ayant la capacité d'agir sur le devenir de celles-ci. En son sens le plus simple, **toute personne ou organisation utilisant le territoire ou l'eau peut être considéré comme un "acteur de l'eau"**. Les acteurs de l'eau sont le maillon le plus important de la gestion intégrée des ressources en eau sur une zone de gestion intégrée puisque ce sont ces derniers qui utilisent la ressource eau et le territoire.

Pour réaliser son mandat, l'OBV est responsable, entre autres, de maintenir actif la ou les tables de concertation, où siègent des représentants de tous les secteurs d'activités du territoire : municipal, économique, communautaire et autochtone. Les représentants doivent définir les éléments à inscrire dans la planification stratégique, soient les catégories de problématiques à prioriser, les orientations à privilégier et les objectifs à atteindre. Les représentants ont également la responsabilité de transmettre à la table les préoccupations et les enjeux propres au secteur d'activité qu'ils représentent.

Le PDE permet de cibler les efforts à mettre en œuvre collectivement pour préserver les ressources en eau sur le bassin versant, où les usages de l'un peuvent avoir une incidence sur les usages d'un autre.

**Tel que mentionné dans la *Loi sur l'eau* (art. 13.3), le plan directeur de l'eau doit être pris en considération par les ministères, les organismes du gouvernement, les communautés métropolitaines, les municipalités et les communautés autochtones représentées par leur conseil de bande dans l'exercice de leurs attributions.**

## 1.5. La ou les table(s) de concertation

Peu importe les mécanismes utilisés dans le processus de concertation, la ou les table(s) de concertation doit tenter de respecter une représentativité équilibrée des secteurs d'activité du territoire. Si plus d'une table de concertation est utilisée sur la ZGIEBV, chacune de ces tables de concertation doit respecter la représentativité. La représentativité des secteurs d'activité constitue un élément clé de la réussite de la GIRE. La légitimité des décisions prises dans le processus de planification est en relation étroite avec la diversité des acteurs et des intérêts représentés. Il revient à chaque OBV d'établir son propre processus de concertation et ses mécanismes spécifiques ainsi que ses propres règles de participation afin que l'ensemble du processus reflète les particularités régionales : la composition des représentants au sein de la ou des tables de concertation doit être représentative des usages de la ressource et du territoire sur la ZGIEBV.

## 1.6. Localisation des ZGIEBV

Au Québec, la planification des ressources en eau se fait à l'échelle des zones de gestion intégrée de l'eau. En 2002, le modèle de gestion intégrée de l'eau a été appliqué à 33 bassins versants prioritaires. Puis, en 2009, un redécoupage a eu lieu afin de créer 40 zones de gestion intégrée de l'eau par bassin versant (ZGIEBV). La localisation de ces zones est présentée à la figure 2. Pour l'instant (2022), seul le Québec méridional est couvert par une gestion intégrée des ressources en eau. Les zones ont été déterminées en fonction des bassins versants, de la population et des usages sur le territoire.



Figure 2 : Zones de gestion intégrée de l'eau par bassin versant

# Chapitre 2 – Présentation générale de la zone de gestion intégrée de l'eau par bassins versants

## 2.1. Localisation de la ZGIEBV

Localisée au sud du Québec, en Outaouais, la zone de gestion intégrée de l'eau par bassin versant (ZGIEBV) de l'ABV des 7 s'étend sur 40 353 km<sup>2</sup> soit 2,4 % de la superficie du Québec. La ZGIEBV est délimitée au sud par l'Ontario, à l'ouest par le Témiscamingue, au nord-est par la Mauricie et à l'est par les Laurentides.

La ZGIEBV de l'ABV des 7 est adjacente à plusieurs autres organismes de bassins versants au Québec ainsi que des organismes de conservation des ressources en eau en Ontario : l'ABV des 7 est limitrophe au Comité de Bassin Versant de la Rivière du Lièvre (COBALI) à l'est, à l'Organisme de Bassin Versant du Témiscamingue (OBVT) à l'ouest ainsi qu'au Bassin Versant Saint-Maurice (BVSM) au nord pour le Québec. La ZGIEBV de l'ABV des 7 est adjacente à la Mississippi Valley Conservation Authority et la Rideau Valley Conservation Authority en Ontario.

Le tableau ci-dessous présente des informations générales sur la zone de gestion.

<b>Superficie totale de la zone (km<sup>2</sup>)</b>	40 353 km <sup>2</sup>
<b>Nombre de lacs estimé</b>	37 894 lacs dont 16 804 lacs de plus de 1 hectare de superficie
<b>Longueur totale de cours d'eau estimée (en km)</b>	27 053 km
Superficie de milieux humides potentiels	4 725 km <sup>2</sup>
Nombre d'espèces menacées et vulnérables	180 (LEMV – recensement 2022)
Nombre de domaines bioclimatiques	5
Nombre de barrages	242
Nombre de régions représentées	5
Nombre de MRC représentées	9
Nombre de municipalités représentées	50
Nombre de Premières Nations	2
Nombre de Territoires non organisés (TNO)	17 territoires non organisés (TNO) dont 3 territoires non organisés aquatiques
<b>Population estimée habitant dans la zone</b>	409 983 habitants (estimation 2021)
<b>Nombre de bassins versants</b>	<b>Niveau 1</b>
	7

Figure 3 : Tableau des informations générales de la ZGIEBV

La figure 4 ci-dessous présente la localisation de la zone de gestion intégrée de l'eau par bassin versant de l'ABV des 7. Sont indiqués les bassins versants principaux ainsi que les municipalités régionales de comté (MRC).

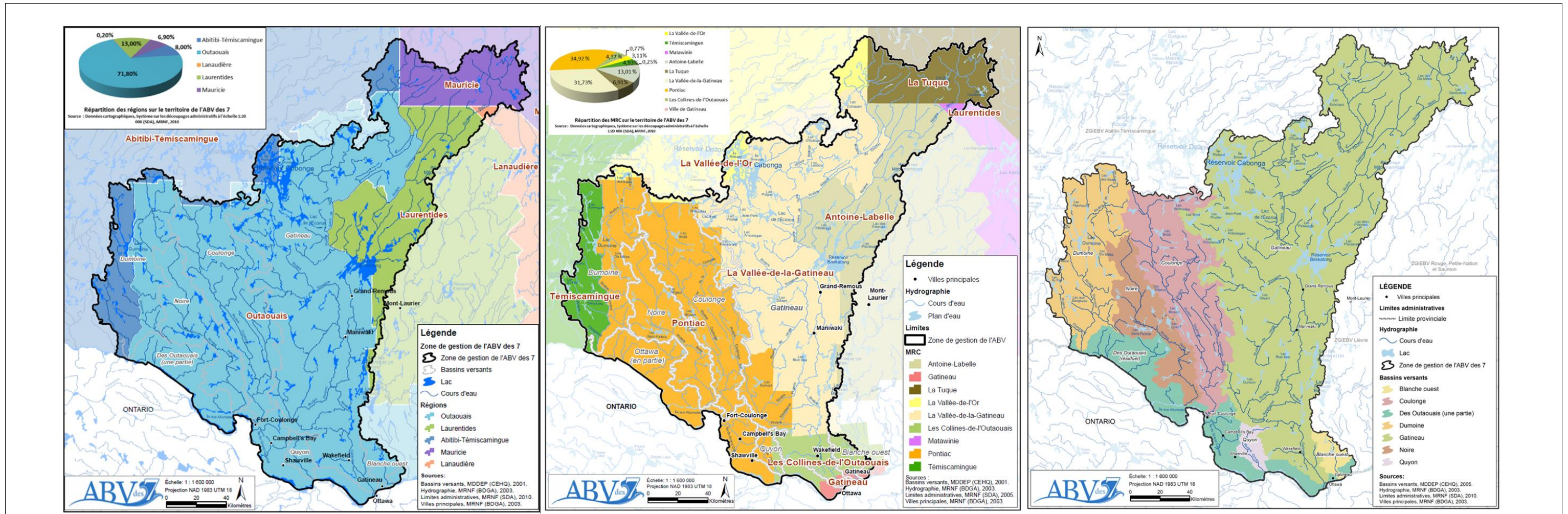


Figure 4 : Cartes de localisation générale de la ZGIEBV

Avec 5 régions représentées, l'Outaouais, les Laurentides, l'Abitibi-Témiscamingue, la Mauricie et Lanaudière, la zone géographique de l'ABV des 7 se situe majoritairement en Outaouais (71,8 % de la superficie de la zone de gestion de l'ABV de 7).

Le bassin versant de la rivière Gatineau est l'unique bassin versant qui touche aux 5 régions administratives.

La zone de gestion de l'ABV des 7 présente sept rivières principales : Blanche Ouest, Coulonge, Dumoine, Gatineau, Noire, Quyon et une section de la rivière des Outaouais.

Les six premières rivières citées, sont toutes des tributaires de la rivière des Outaouais qui est elle-même un affluent du fleuve Saint-Laurent.

Le bassin versant de la rivière Gatineau représente à lui seul 59 % de la superficie de la zone de l'ABV des 7, suivi par le bassin versant Coulonge (13%), Dumoine (11%), des Outaouais (8%), Noire (7 %), Quyon (1 %) et Blanche Ouest (1%).

La zone de gestion de l'ABV des 7 comprend 9 MRC : La Ville de Gatineau, la Vallée-de-la-Gatineau, les Collines-de-l'Outaouais, le Pontiac, Antoine-Labelle, le Témiscamingue, Matawinie, la Tuque et la Vallée-de-l'Or.

Les MRC de Pontiac et de la Vallée-de-la-Gatineau représentent les deux plus grandes superficies de la zone de gestion de l'ABV des 7.

La Ville de Gatineau a le statut de ville et MRC à la fois. Bien que sa superficie administrative soit relativement petite (0,77 % de la superficie de la zone de gestion de l'eau), cette MRC représente à elle seule plus de 70 % de la population totale de la zone de gestion de l'eau de l'ABV des 7.

## 2.2. Faits saillants présentant l'environnement naturel et hydrique

La ZGIEBV de l'ABV des 7 présente une variété de reliefs, de climats et de paysages variant des extrêmes très naturels et ruraux au nord, qui contrastent avec l'urbanisation du sud représentée par Gatineau-Ottawa. La figure 5 ci-dessous représente les différents types d'occupation du sol :

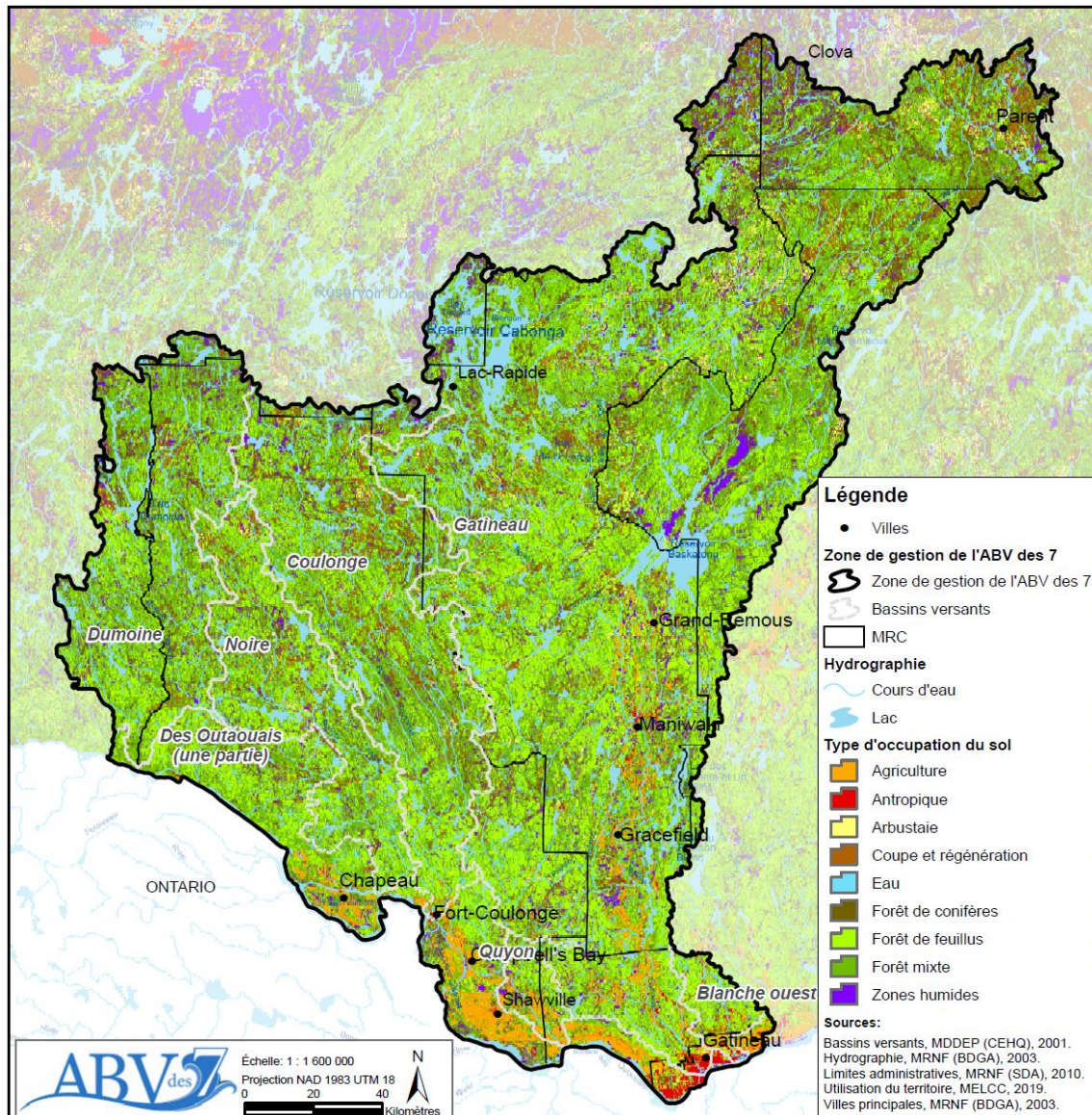
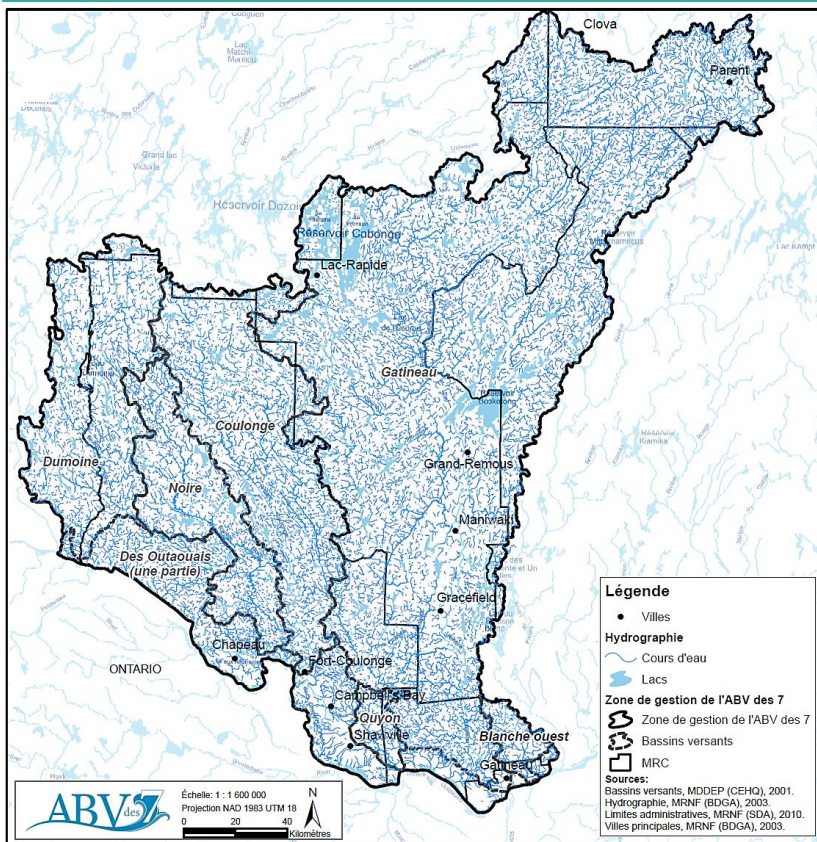


Figure 5 : Carte représentant les types d'occupation du sol de la ZGIEBV

En représentant uniquement les cours d'eau et les lacs de la ZGIEBV, il est possible de constater à quel point celle-ci est importante en milieux hydriques. En effet, la ZGIEBV comprend plus de 27 000 km de longueur de cours d'eau et 37 894 lacs recensés. La quantité de connaissance restante à acquérir sur l'ensemble de ces milieux hydriques est colossale.



Lac Philippe  
© Pascal Samson



Lac des 31 Milles  
© Pascal Samson

Figure 6 : Carte représentant uniquement les cours d'eau et les lacs de la ZGIEBV

La pluviométrie est variable dans la ZGIEBV et la figure 7 ci-dessous présente les moyennes annuelles :

Données climatiques	Angers	Chelsea	Luskville	Shawville	Charteris	Sheenboro	Rapide-des-Joachims	Wright	Otter lake
Précipitation pluie moyenne annuelle (mm)	811,3 <sup>c</sup>	793,5 <sup>c</sup>	749,9 <sup>A</sup>	692,7 <sup>c</sup>	NA	678,4 <sup>c</sup>	698,7 <sup>D</sup>	740,6 <sup>c</sup>	785,3 <sup>D</sup>
Précipitation neige moyenne annuelle (cm)	183,9 <sup>A</sup>	189,6 <sup>A</sup>	190,9 <sup>A</sup>	197,3 <sup>D</sup>	176,8 <sup>c</sup>	182,6 <sup>A</sup>	194,9 <sup>c</sup>	201,5 <sup>A</sup>	225,6 <sup>c</sup>

Code de statut : A : Au moins 25 ans de données et au plus 3 années manquantes consécutives – B : Au moins 25 ans de données - C : Au moins 20 ans de données - D : au moins 15 ans de données

Programme de surveillance du Climat 1961-2010–Données MELCC 2018

Figure 7 : Tableau représentant la pluviométrie de la ZGIEBV

Concernant les eaux souterraines, les données ne couvrent que partiellement la ZGIEBV (35 % de la superficie) et la dernière étude de recherche (PACES-Outaouais) s'est arrêtée en 2013. Des dépassements en chlorure, sodium, matière dissoute totale et pH ont été constatés dans la vallée de la rivière des Outaouais dans les aquifères de roc confiné. La vulnérabilité des aquifères varie énormément selon la géologie. À Shawville, les quelques aquifères de sables et graviers fluvioglaciers sont plus vulnérables que l'aquifère de roc fracturé dans le secteur Eardley-Luskville recouvert d'importantes épaisseurs d'argile. Dans les grandes vallées telle que celle de la rivière Gatineau, les aquifères sont peu vulnérables car ils sont confinés par des dépôts d'argiles ou de silt. Finalement, sur les collines où l'aquifère de roc est recouvert de dépôts de tills, la vulnérabilité est intermédiaire.

Les pages suivantes présenteront en détails et en bref les caractéristiques naturelles principales de chacun des bassins versants de la ZGIEBV.

## BASSIN VERSANT BLANCHE OUEST



### CARACTÉRISTIQUES HYDROGRAPHIQUES

Traverse le village historique de **Templeton**

Bassin versant sans sous bassin

#### Sections distinctes :

- 1ère portion en amont, en pente, bien conservée
- 2ème portion en aval, située au sud de l'autoroute 50, dans les basses terres, présentant une succession de rapides et chutes. Elle s'enrichit en sédiments, donnant alors une couleur opaque à l'eau



### CARACTÉRISTIQUES HYDROLOGIQUES

**Longueur** : 64km

**Superficie** : 442,7 km<sup>2</sup> (1,1% de la ZGIEBV)

**Point culminant** : 392m (pointe nord)

**Affluents principaux** : ruisseaux Pélissier à Rainville, du Donaldson et Noeux

**Qualité de l'eau (IQBP)** :

Satisfaisante. (63) (MELCCFP 2023)  
Turbidité constatée

### PATRIMOINE NATUREL PARTICULIER



#### Espèces menacées

Paruline azurée, Ginseng à cinq folioles

#### Espèces vulnérables

Pygargue à tête blanche, Ail des bois, Fouille-roche gris, Tortue géographique



### CARACTÉRISTIQUES HYDROGRAPHIQUES

S'étend depuis de nombreux lacs (**lac L'Arrivée**) dans la réserve faunique la **Vérendrye** jusqu'à la rivière des Outaouais par le biais du **lac Coulonge**

#### Deux sections bioclimatiques :

- 20km d'une succession de lacs reliés entre eux où se concentrent quelques rapides
- du **lac Pomponne** à la rivière des Outaouais : coule sur 180km ponctuée de sections d'eau calme, ou vive, de nombreux rapides et de chutes renommées



### CARACTÉRISTIQUES HYDROLOGIQUES

**Longueur** : 150km / 35km de large

**Superficie** : 5 228 km<sup>2</sup> (13% de la ZGIEBV)

**Affluents principaux** : décharge lac Brûlé, rivière de la Corneille, rivière Coulonge est, Ruisseau Victoria

**Qualité de l'eau (IQBP)** :

Bonne qualité (89) (MELCCFP 2023)

## BASSIN VERSANT COULONGE





## BASSIN VERSANT DUMOINE



## CARACTÉRISTIQUES HYDROGRAPHIQUES

Située à la frontière de la MRC de **Pontiac** et de l'**Abitibi-Témiscamingue**. Elle prend sa source au **lac Machin** et coule en direction du sud jusqu'au **lac Halden** qui correspond à un élargissement de la rivière des Outaouais, situé à une dizaine de km à l'ouest de la municipalité des **rapides des Joachim**

Les **rapides** : 12 rapides d'eaux vives, une soixantaine de rapides classées



## CARACTÉRISTIQUES HYDROLOGIQUES

**Longueur** : 140km

**Superficie** : 4 324,2 km<sup>2</sup> (10,7% de la ZGIEBV)

**Affluents principaux** : 6 dont rivière de l'Original (comporte deux affluents secondaires : Gardner et Ferguson), rivière aux Ecorces, rivière du Nord, rivière Poussière, ruisseau aux Sangues, rivière Fildegrand

**Qualité de l'eau (IQBP)** : NA (probablement bonne)



## CARACTÉRISTIQUES HYDROLOGIQUES

**Longueur** : 275km (ABV7) et 1 271km total

**Superficie** : 3 372km<sup>2</sup> sur ABV7 (8,4% de la ZGIEBV)

**Point culminant** : 443m (Sheenboro)

**Affluents principaux** : rivière Schayn, ruisseaux Brackenbridge, Clarendon, Armstrong, les rivières Blanche Ouest, Coulonge, Dumoine, Gatineau, Noire et Quyon

**Qualité de l'eau (IQBP)** :

Bonne qualité (92). (MELCCFP 2023)



## CARACTÉRISTIQUES HYDROGRAPHIQUES

La rivière des Outaouais prend sa source dans le **lac Capimitchigama** situé au nord de la région de l'Outaouais, puis se déverse dans le **fleuve Saint-Laurent** via le **lac des Deux-Montagnes**.

**Frontière naturelle** entre l'Ontario et le Québec. Dans la ZGIEBV se trouvent un ensemble de petits bassins versants formant la rive de la rivière des Outaouais.

## PATRIMOINE NATUREL PARTICULIER



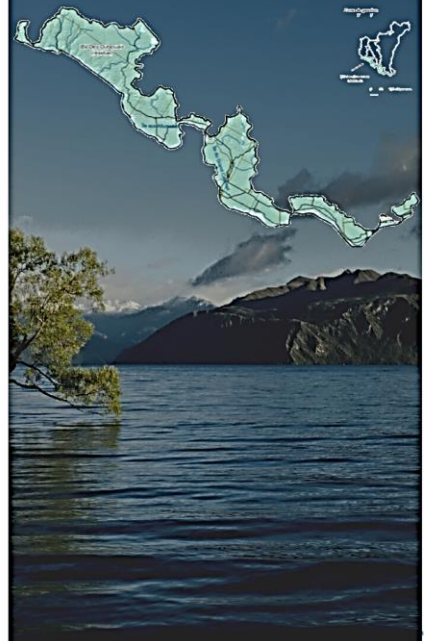
### Flore

Aulne rugueux, cornouiller oblique, myrique baumier et des espèces du genre de la viorne et de la potentille

### Faune

- **Espèces menacées** : le chevalier de rivière et l'anguille d'Amérique, esturgeon jaune
- Les **invertébrés** comme les mollusques aquatiques, l'écrevisse et plus d'une douzaine d'espèces de moules d'eau douce (dont certaines sont menacées)
- **Espèce exotique envahissante** comme la moule zébrée, myriophylle à épis
- La **rivière**, dont les marais et marécages sont des lieux de reproduction pour plusieurs oiseaux, est également l'habitat pour des colonies du grand héron
- Les **terres humides** de la rivière abritent des tortues, les salamandres, les grenouilles et les serpents

## BASSIN VERSANT RÉSIDUEL - RIVIÈRE DES OUTAOUAIS





## CARACTÉRISTIQUES HYDROLOGIQUES

- Longueur** : 386km  
**Superficie** : 23 907,5km<sup>2</sup> (59,2% de la ZGIEBV)  
**Hauteur** : jusqu'à 490m au dessus du niveau de la mer  
**Point culminant** : 778m  
**Affluents principaux** : 21 affluents principaux, 14 affluents secondaires, 2 affluents tertiaires  
**Qualité de l'eau (IQBP)** : Bonne qualité (92). (MELCCFP 2023)



## CARACTÉRISTIQUES HYDROGRAPHIQUES

- Prend sa source à **Parent**
- Traverse des vallées avant de se jeter dans la rivière des **Outaouais**, dont elle est le plus important affluent
- Une **cinquantaine** de ruisseaux se déversent dans la rivière Gatineau.

## PATRIMOINE NATUREL PARTICULIER



### Forêt rare

- Lac Dumeresq (chênaie rouge à érable à sucre)
- Ruisseau de la Cote jaune (pessière noire à lichens)

### Forêt ancienne

- Lac Fusain (sapinière à bouleau jaune et pinède à pin blanc- 240ans)
- Baie-Sullivan (cédrière - 300ans)
- Lac-Antostagan (sapinière à bouleau jaune, et six îlots de pinède de pins rouges et pins blancs)



## CARACTÉRISTIQUES HYDROGRAPHIQUES

- Prend sa source au **lac Saint-Pierre** à quelques kilomètres au sud de la réserve faunique la Vérendrye et coule en direction sud-est
- Présente un **profil discontinu** à la fois calme et sinueux, constitué de chutes, d'eau vive et de rapides
- Elle ne traverse aucun village avant son embouchure située dans la **rivière des Outaouais** en amont de la municipalité de Waltham



## CARACTÉRISTIQUES HYDROLOGIQUES

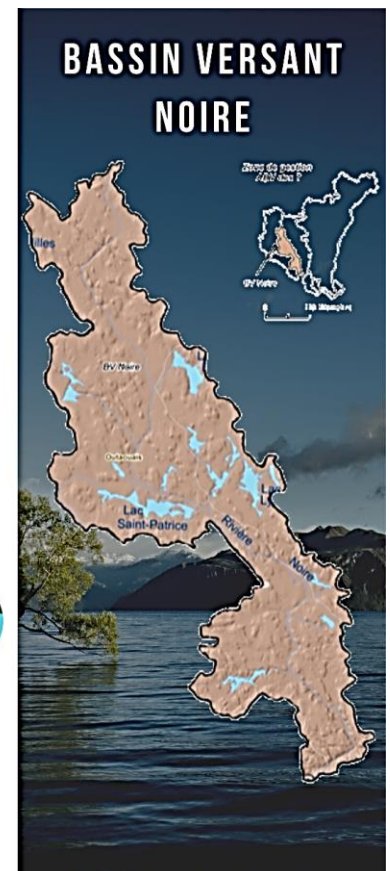
- Distance** : 238km  
**Superficie** : 2 647,6km<sup>2</sup> (6,6% de la ZGIEBV)  
**Point culminant** : 519m (Pointe nord)  
**Affluents principaux** : 6 dont Ruisseau Aumond Décharge du lac Saint-Patrice Petite, Ruisseau McGillivray Rivière Forant  
**Qualité de l'eau (IQBP)** : NA

## PATRIMOINE NATUREL PARTICULIER

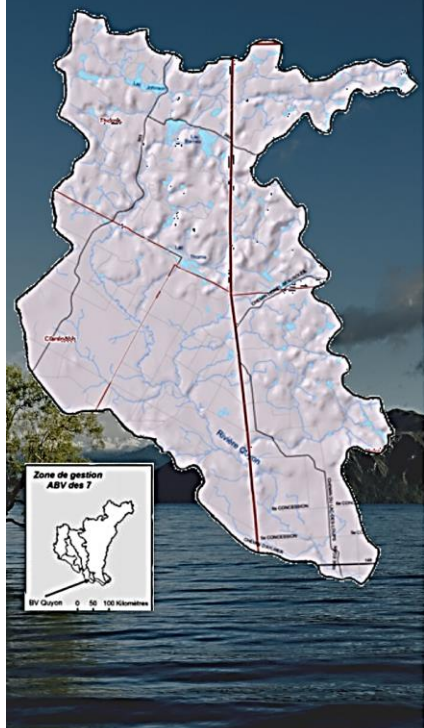


Réserve faunique la **Vérendrye**

**Biodiversité très riche mais trop peu connue encore**



## BASSIN VERSANT QUYON



## CARACTÉRISTIQUES HYDROGRAPHIQUES

- Depuis sa source, la rivière Quyon se jette dans la rivière des **Outaouais** près de la municipalité de **Quyon**
- La rivière Quyon est un **affluent** de la rive nord de la rivière des Outaouais
- Dans sa partie supérieure, elle s'écoule à travers les **dépôts de sable et de gravier** abandonnés par les glaciers
- Dans sa partie aval, la rivière trace son cours dans les **argiles** de la **mer de Champlain**

La rivière Quyon achemine une grande quantité de **sédiments** vers son embouchure.



## CARACTÉRISTIQUES HYDROLOGIQUES

**Longueur** : 67km

**Superficie** : 430,4km<sup>2</sup> sans sous-bassin (1,1% de la ZGIEBV)

**Point culminant** : 331m (nord)

**Affluents principaux** : NA

**Qualité de l'eau (IQBP)** : NA

## A SAVOIR

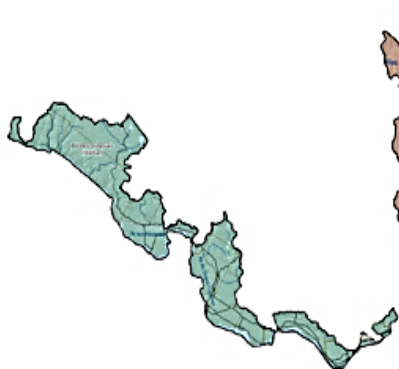


La rivière Quyon est connue pour ses **glissements de terrain**, qui ont lieu sur environ 30 km en amont de l'embouchure de la rivière Quyon.

Dans la partie nord de la rivière, la berge est **rocheuse**. Au contraire, le sud de la rivière Quyon connaît un taux élevé de **turbidité**, présentant des sédiments en suspension importants et des dépôts de sédiments visibles (aggradation).

Dans le secteur de la 5e concession (plus au nord), se trouvent des **pentés très abruptes**, des **décrochements argilo-sableux** et des **foyers d'érosion** entourant la rivière.

## LES BASSINS VERSANTS (BV) EN BREF



### Des Outaouais (partiel)

- BV et rivière transfrontalière
- Plus grand tributaire du fleuve Saint-Laurent
- Zones agricoles plus importantes que sur le reste de la ZGIEBV
- Biodiversité exceptionnelle : plusieurs projets de conservation



### Noire

- BV très sauvage – Rivière « Terra Incognita » - Autrefois coupe du bois
- « Noire » car la couleur de l'eau est brunâtre : décomposition des conifères « les tannins »
- C'est surtout les milieux humides qui alimentent la rivière plutôt que les lacs



### Quyon

- Rivière agroforestière –chemine dans les Basses-terres du St-Laurent
- Prend naissance dans l'ancienne vallée de la mer de Champlain
- Rivière anastomosée – assise de sédiments
- Alimentée par les milieux humides plutôt que les lacs



### Blanche Ouest

- Rivière très urbanisée – Villes - Villégiatures – Barrages
- Origine : Val-des-Monts – alimentée par plusieurs lacs
- « Blanche » pour sa couleur car présence d'argile et de sédiments
- Eau de moindre qualité due à l'urbanisation



### Gatineau

- Plus grand BV de la ZGIEBV
- Rivière beaucoup de barrages = grands réservoirs navigables (Baskatong etc.)
- Poissons de très grandes tailles records (Brochet, doré etc.)
- Retrait mer de Champlain – sols propices à l'agriculture – développement au nord



### Coulonge

- BV très naturel et forestier « à l'état sauvage »
- Grand chantier de coupes forestières autrefois redevenu à l'état naturel
- Peu de données sur ce BV
- Les Chutes Coulonge = histoire de fantôme qui apparaît dans les brumes



### Dumoine

- BV très naturel et forestier
- Rivière sauvage
- 244 km de long. Prend sa source au Lac Machin
- Milieu exceptionnel, très mal connu au niveau écologique



La ZGIEBV présente également une grande richesse et diversité en milieux humides. La cartographie des milieux humides potentiels réalisée en 2019 fournit une information la plus à jour sur la présence potentielle de milieux humides pour toute la ZGIEBV.

Les milieux humides potentiels représentent une superficie de 4 724,95 km<sup>2</sup> soit 11,71 % de la superficie totale de la ZGIEBV de l'ABV des 7. Les données de 2019 indiquent que les milieux humides potentiels occupent, selon les bassins versants, entre 6,70 % et 15 % de leur superficie. Le bassin versant de la rivière Quyon présente la plus grande proportion de milieux humides potentiels avec 14,97 % d'occupation en milieux humides.

Les milieux humides potentiels ont été répertoriés en différentes catégories :

Les eaux peu profondes : regroupent les milieux humides dont le niveau d'eau est inférieur à 2 m de profondeur.

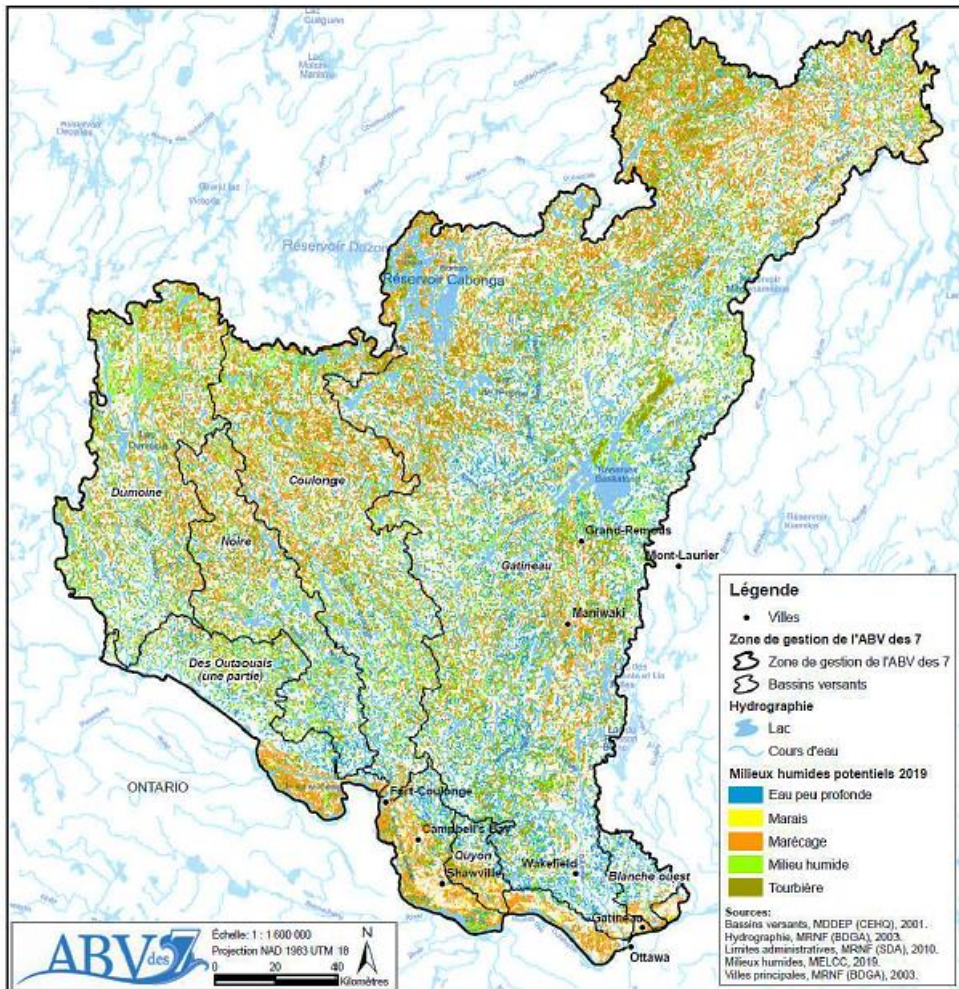
Les marais : correspondent à des milieux humides sur dépôt minéral dominés par une végétation herbacée couvrant plus de 25 % de la superficie du milieu. Les arbustes et les arbres lorsque présents couvrent moins de 25 % de la superficie du milieu.

Les marécages : correspondent à des milieux humides sur dépôt minéral, dominés par une végétation ligneuse arbustive ou arborescente, avec plus de 25 % de couvert.

Les tourbières : milieux humides avec plus de 30 cm d'épaisseur de tourbe.

Les milieux dits « Milieu humide » : milieu humide indéfini, catégorie non connue.





Herbier à Myriophylle à épis - Lac Gauvreau  
Outaouais

© Pascal Samson



Marais du lac Beauchamp nord – Gatineau

© Pascal Samson

Figure 8 : Carte représentant les milieux humides potentiels de la ZGIEBV

La ZGIEBV présente 180 espèces avec un statut de protection selon la Loi sur les Espèces Menacées et Vulnérables (LEMV) dont 127 sont associées aux milieux humides et hydriques (52 faune, 75 flore – données MELCCFP 2022).

Il existe de nombreux habitats spécifiques : 35 aires de concentration d'oiseaux aquatiques, 9 colonies d'oiseaux sur une île ou une presqu'île, 11 habitats pour les espèces menacées et vulnérables, 19 habitats du rat musqué, 14 héronnières et 13 habitats du cerf de Virginie.

Les aires de conservation sont remarquables avec le Parc de la Gatineau, géré par la CCN mais aussi ailleurs dans la ZGIEBV avec près de 440 refuges biologiques, 10 réserves aquatiques, 11 réserves naturelles, 23 milieux de conservations volontaires, 5 réserves de biodiversité projetées et 1 réserve aquatique projetée (rivière Dumoine). Le futur refuge faunique des Grandes Baies de l'Outaouais qui rejoindra la Baie McLaurin à Thurso totalisera une superficie de 28 km<sup>2</sup>.

Il existe aussi dans la ZGIEBV 16 km<sup>2</sup> de superficie de forêts anciennes, 2 km<sup>2</sup> de forêts rares et 9 km<sup>2</sup> de forêts refuges.

La ZGIEBV est sujette aux espèces exotiques envahissantes (EEE) avec près de 54 espèces recensées dont 33 associées aux milieux humides et hydriques (24 flore, 9 faune). Le Myriophylle à épis est particulièrement présent.

### 2.3. Faits saillants sur l'occupation et l'usage du territoire

La ZGIEBV de l'ABV des 7 présente 9 MRC et près de 50 municipalités, 2 communautés autochtones (Kitigan Zibi et Lac-Rapide) ainsi que 17 Territoires non organisés (TNO) dont 3 territoires non organisés aquatiques. La population de la ZGIEBV était estimée à 409 983 habitants en 2021 et la densité de population est estimée à 10,1 habitants/km<sup>2</sup>.

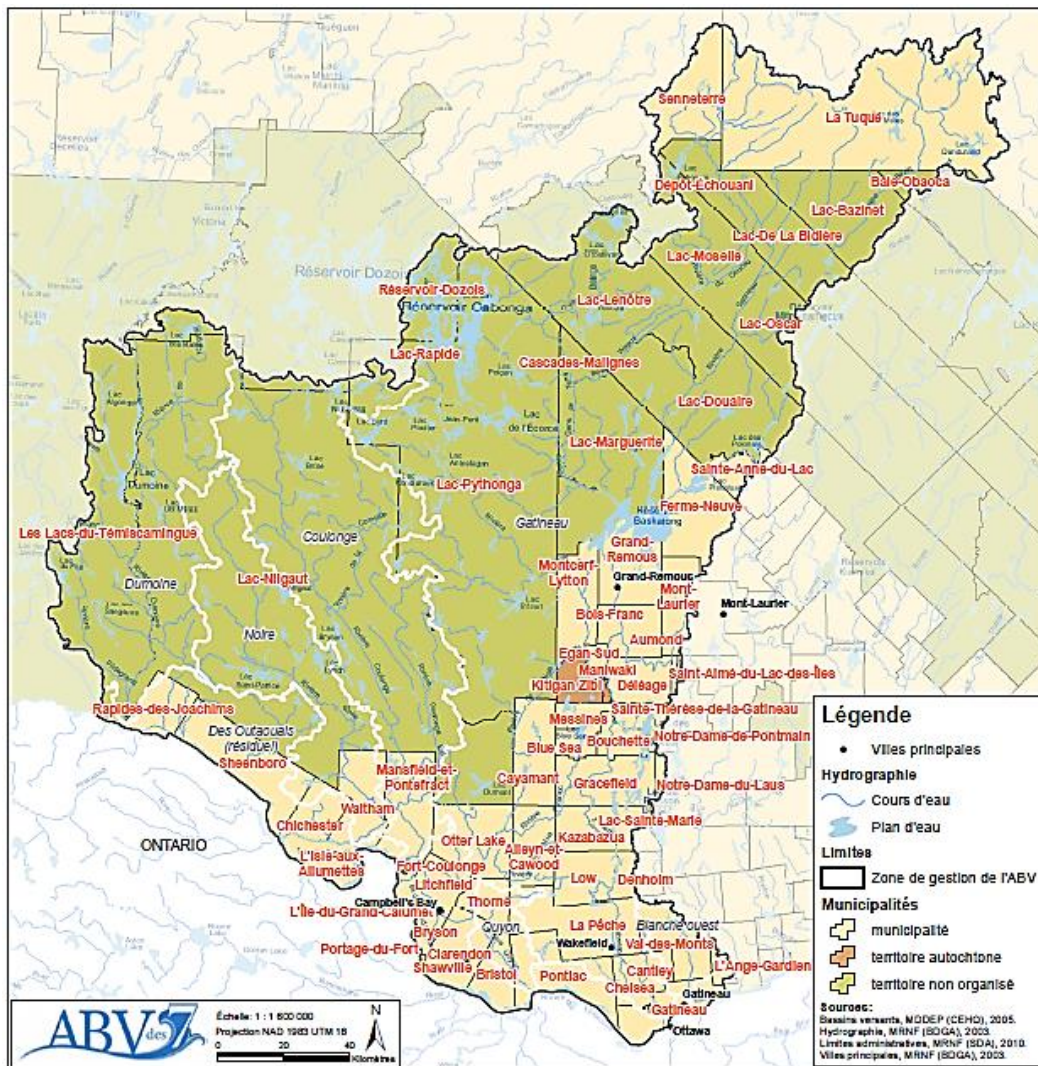
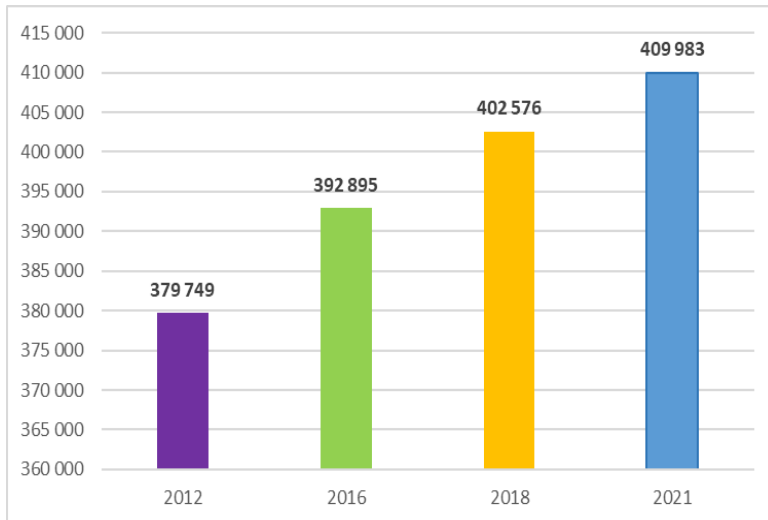


Figure 9 : Carte de présentation des municipalités, territoires autochtones et territoires non organisés de la ZGIEBV

Notons qu'il existe des variations extrêmes entre des zones au sud très urbanisées comme Gatineau et des municipalités très rurales en remontant vers le nord. Gatineau ne présente que 0,77 % de la superficie de la ZGIEBV et pourtant près de 70 % de la population totale.



La population totale de la ZGIEBV est en constante augmentation comme le souligne le graphique ci-contre. Cette augmentation significative est à prendre en considération afin de limiter les pressions sur les ressources en eau et d'éviter les conflits d'usages.

Les données estimées par l'Institut de la Statistique du Québec prévoient une augmentation d'environ 23,8 % de la population en Outaouais entre 2011 et 2036.

Figure 10 : Graphique de l'évolution de la démographie (nombre d'habitants) dans la ZGIEBV entre 2012 et 2021

Les conséquences de ce fort développement induiront une augmentation des besoins en matière d'eau potable, de l'évacuation des eaux usées, de la récupération des déchets, du transport et un accroissement de la valeur foncière des maisons. La croissance démographique est particulièrement prononcée dans les MRC de Gatineau ainsi que dans les Collines-de-l'Outaouais.

La ZGIEBV présente neuf MRC de superficies variables dont deux d'entre elles possèdent à la fois le statut de MRC et municipalité : Gatineau et La Tuque.

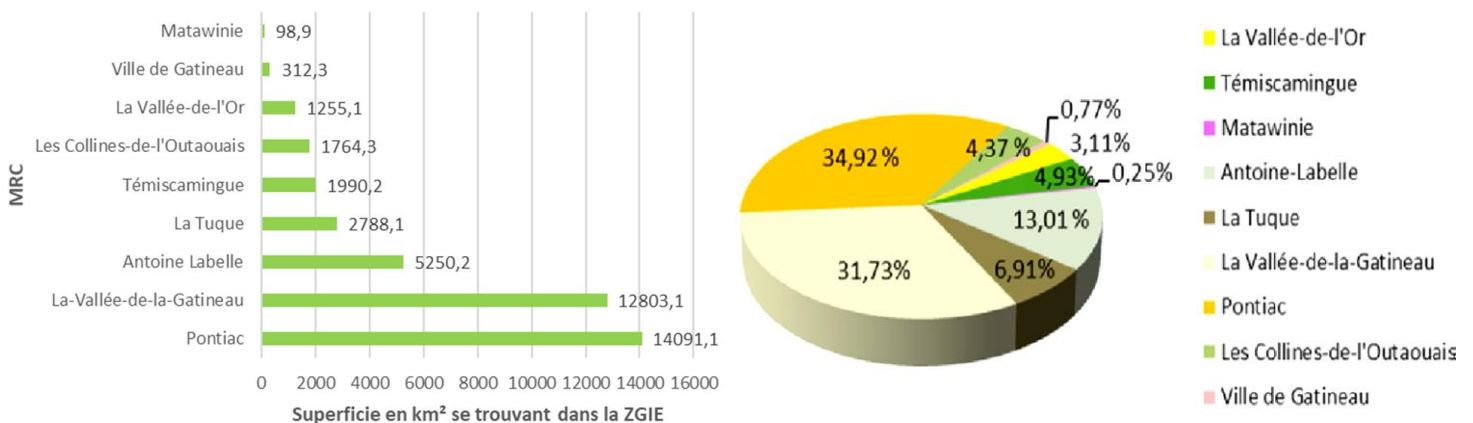
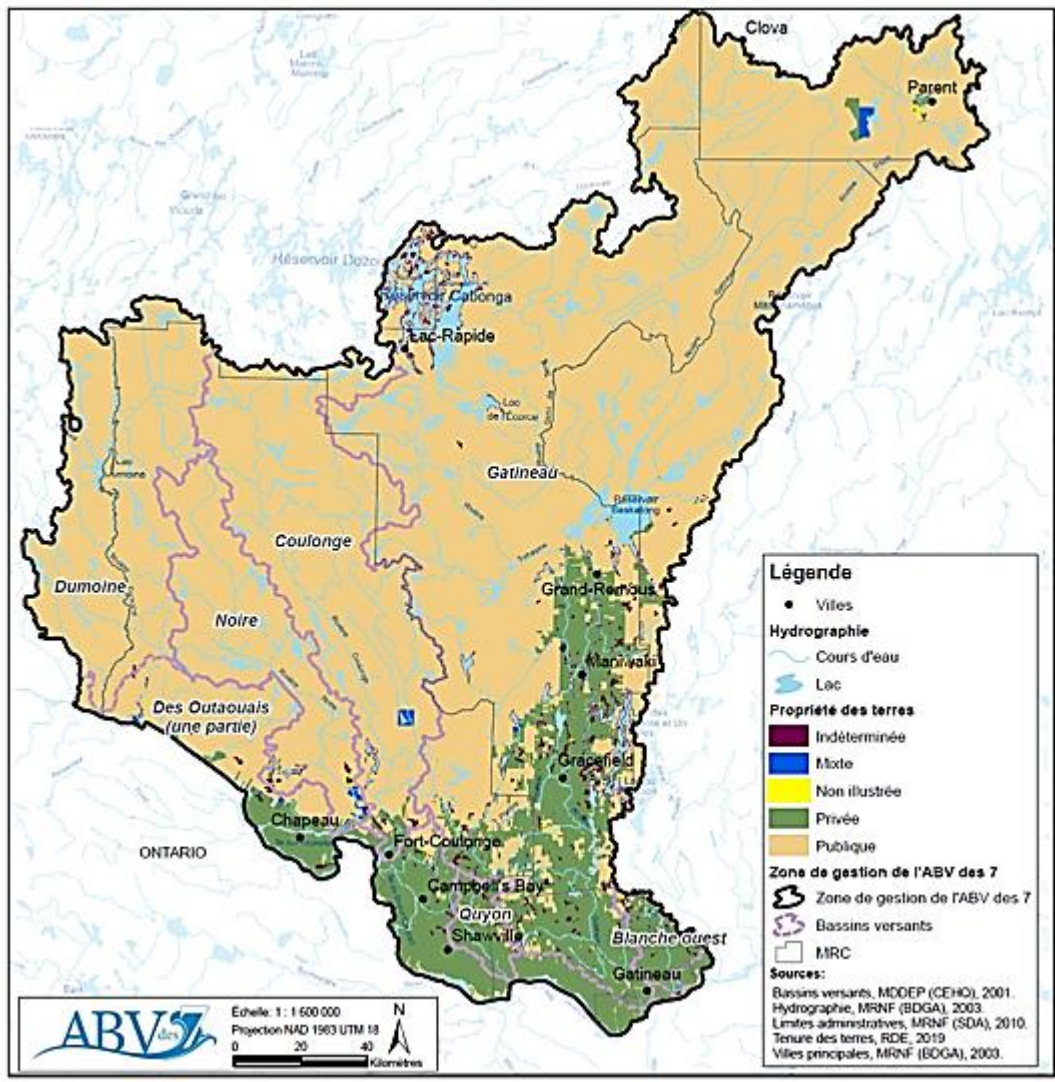


Figure 11 : Graphique de la superficie en km² des MRC et répartition en pourcentage dans la ZGIEBV

La ZGIEBV est majoritairement de tenure publique (83,64 % de la superficie) au nord des zones de concentration de population, sur le massif laurentien. En effet, le relief y est accidenté et l'accessibilité plus difficile, ce qui a limité l'expansion coloniale par le passé.



Les terres privées représentent 13,94 % de la superficie de la ZGIEBV et sont situées le long des principales vallées, dans les endroits où le sol est plus propice à l'agriculture et l'accessibilité plus importante.

Une très faible proportion de la ZGIEBV est de nature indéterminée (2,2 % de la superficie) ou mixte (0,21 %) ou encore non illustrée (0,01 %) sur la carte ci-contre.

Figure 12 : Carte de tenure des terres publiques et privées de la ZGIEBV

Concernant l'utilisation du sol dans la ZGIEBV, les zones forestières dominent globalement et les vocations urbaines se concentrent essentiellement dans le sud le long des rivières Gatineau et des Outaouais, bien que d'autres petits centres urbains soient disséminés sur l'ensemble de la ZGIEBV. Les secteurs industriels et commerciaux se retrouvent surtout le long de la rivière des Outaouais entre l'Isle-aux-Allumettes et jusqu'à Gatineau. Les terres agricoles sont principalement situées le long des rivières Gatineau et des Outaouais.

Chaque bassin versant présente des orientations spécifiques en fonction de la ou des MRC qui se situent sur leur aire de drainage et des conditions naturelles présentes. Le bassin versant de la rivière Noire présente plus de 99 % d'utilisation de son sol pour la foresterie, comme le bassin versant de la rivière Coulonge à 92,42 %. Le bassin versant de la rivière des Outaouais compte la plus grande proportion d'industries étant donné sa proximité avec Ottawa. Quant au secteur agricole, celui-ci est présent essentiellement dans les bassins versants des rivières Gatineau, des Outaouais et Blanche Ouest.

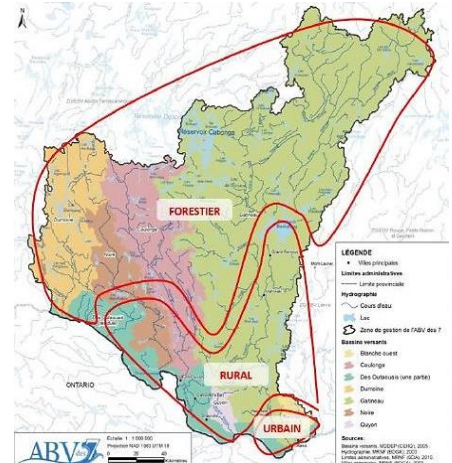
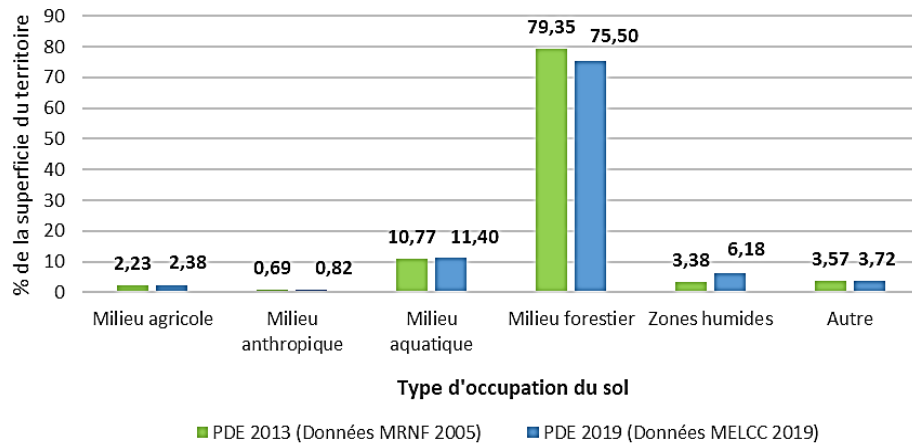
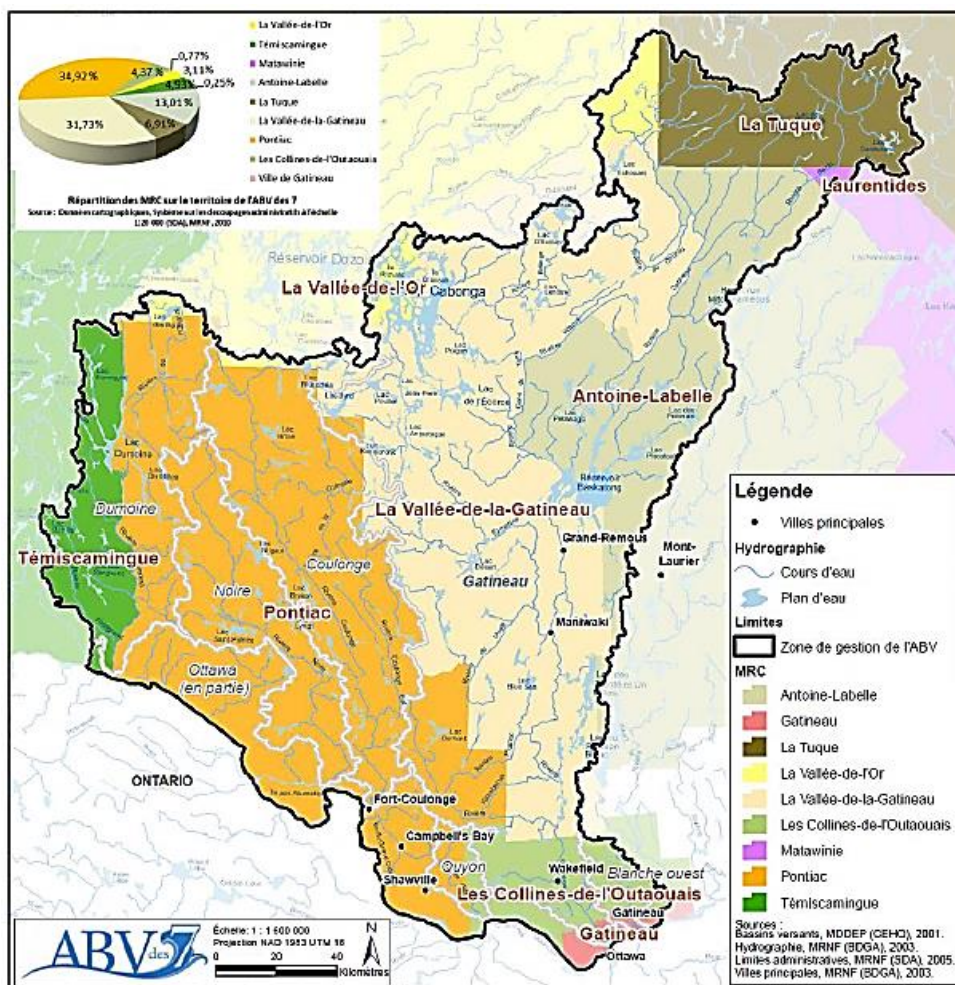


Figure 13 : Graphique du type d'occupation du sol en km2 et carte schématique des grandes vocations de la ZGIEBV

Avec la proximité de la capitale canadienne, Ottawa, le secteur tertiaire des services et administrations publiques embauche près de 85 % de la main-d'œuvre régionale. Les autres emplois se répartissent comme suit : construction, secteur manufacturier et secteur primaire.



Le nombre de travailleurs est le plus élevé à Gatineau et dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais expliquant leurs fortes croissances économiques depuis une dizaine d'années.



Baie McLaurin, Gatineau © Pascal Samson



Hull vu d'Ottawa © Pascal Samson

Figure 14 : Carte des MRC de la ZGIEBV

## 2.4. Faits saillants de l'état de la ressource eau et de ses usages

Les usages de l'eau dans la ZGIEBV sont principalement issus du secteur municipal, forestier, de l'agriculture et du récréotourisme. Il y a, en général, peu d'information complète concernant la ZGIEBV. La plupart des données recueillies sont classées par unité administrative (municipalité, MRC ou autre) et non par zone naturelle telle que le bassin versant.

Concernant la qualité de l'eau de surface, celle-ci est globalement bonne sur l'ensemble de la ZGIEBV excepté pour le bassin versant de la rivière Blanche Ouest qui a connu une baisse de qualité variable selon les années d'après les stations de mesure de l'IQBP (Indice de Qualité Bactériologique et Physico-chimique). Cette baisse de qualité est notamment dû à la turbidité de l'eau liée à l'urbanisation dans ce petit bassin versant et aux nombreuses activités récréotouristiques pour sa petite superficie. Il y a également une présence géologique d'argile et de sédiments qui ont donné le nom de « Blanche » à la rivière Blanche Ouest. Notons que cette interprétation s'appuie uniquement sur les résultats des 4 à 5 stations de mesures de l'IQBP tenues par l'ABV des 7 - de 2013 à 2023 - au niveau des bassins versants : Gatineau, Coulonge, Des Outaouais et Blanche Ouest.

Années	Gatineau au pont Alonzo Wright en amont du ruisseau Chelsea	Gatineau, Grand-Remous	Des Outaouais à 250 m en amont du pont-route 301 à Portage du Fort	Blanche Ouest	Coulonge au pont-route 148 à Fort-Coulonge
N° de la station	04080003	04080254	04310008	04070001	04130002
2023	92	-	92	63	89
2022	96	96	92	53	91
2021	90,5	95	93	58	96
2017	92	96	93	64	96
2016	90	96	94	66	95
2015	92	95	94	41	95
2014	96	95	92	63	95
2013	90	93	94	63	95

■ A (80-100) Bonne qualité   
■ B (60-79) Qualité satisfaisante   
■ C (40-59) Qualité douteuse   
■ D (20-39) Mauvaise qualité   
■ E (0-19) Très mauvaise qualité

Figure 15 : Tableau des résultats de l'IQBP entre 2013 et 2023

D'autres stations de mesures de la qualité de l'eau de surface (IQBP et hors IQBP) sont présentes dans la ZGIEBV totalisant - selon le dernier recensement en 2023 - près de 109 stations de mesure (5 stations IQBP, 3 stations « RSVL » de Réseau de Surveillance Volontaire des Lacs, 64 stations tenues par des municipalités, 37 stations tenues par des groupes associatifs environnementaux) et pour lesquelles l'accessibilité aux résultats est parfois difficile ou impossible. D'ici 2033, l'objectif est d'augmenter le nombre de stations de mesure de qualité d'eau à 209 stations pour l'ensemble de la ZGIEBV et de favoriser le partage des résultats de mesure via une plateforme commune de collaboration entre les organisations et municipalités de la ZGIEBV.

Pour la qualité de l'eau souterraine, le projet PACES et H<sub>2</sub>O des Collines-de-l'Outaouais ont permis d'obtenir des informations sur l'état des eaux souterraines jusqu'à 2013. Ces projets ont pris fin en 2013 et aucun suivi n'a été

---

réalisé depuis. Le projet PACES couvrait environ 35 % de la superficie de la ZGIEBV. Le projet RSESQ (Réseau de Suivi des Eaux Souterraines du Québec) est quant à lui plus récent, mais se concentre essentiellement sur les mesures piézométriques et la température de l'eau de sept stations : Messines, Gracefield, Cantley, Gatineau, Clarendon, l'Isle-aux-Allumettes, et le Lac-des-Écorces. Dans l'ensemble, il n'y a donc pas eu de nouvelles acquisitions de données à grande échelle sur la qualité de l'eau souterraine depuis 2013.

Les secteurs de la Ville de Gatineau et le sud de la MRC des Collines-de-l'Outaouais présentent une urbanisation grandissante ce qui laisse entrevoir une augmentation des demandes d'approvisionnement en eau potable. Les changements climatiques actuels et à venir laissent planer une incertitude quant à la disponibilité en eau pour les usages de la ZGIEBV. De manière générale, dans la ZGIEBV, l'urbanisation est la principale cause de la demande en eau. L'agriculture et l'industrie, prélèvent également de grandes quantités (pour l'irrigation, la fabrication...) et pourraient manquer en eau à l'avenir pour la réalisation de leurs activités. On peut aussi noter de potentiels conflits d'usages en cas de manque d'eau avec la production d'hydroélectricité - la ZGIEBV présentant 242 barrages et 13 centrales hydroélectriques. Les zones plus reculées de la ZGIEBV sont à priori moins menacées car la densité de population et l'urbanisation sont plus faibles. Néanmoins leur vulnérabilité face à un problème d'approvisionnement en eau à cause des changements climatiques serait accrue en raison de leur éloignement et de leur faible accessibilité ce qui impose une surveillance à l'échelle locale même dans les zones plus reculées. Comme il s'agit d'observations simplement qualitatives, l'objectif pour 2033 serait de caractériser 7 zones à risques d'étiage dans la ZGIEBV.

Les milieux humides et hydriques de la ZGIEBV manquent de beaucoup de données sur leur état de santé. Rappelons que la ZGIEBV présente 37 894 lacs recensés, plus de 27 000 km de cours d'eau et 4 725 km<sup>2</sup> de milieux humides potentiels. Le besoin d'acquisition de connaissance est colossal. En mars 2020 un sondage a été envoyé aux MRC et à 40 municipalités de la ZGIEBV : parmi les répondants, près de 34 % d'entre eux ne connaissaient pas la superficie de milieux humides présents dans leur zone administrative. Le manque de connaissance sur la présence de milieux humides (et encore plus sur leur état de santé) touche l'ensemble de la ZGIEBV avec un manque de données accru dans les bassins versants plus reculés : Dumoine, Noire et Coulonge. Concernant plus spécifiquement les milieux hydriques, moins d'une centaine de lacs sur les 37 894 recensés de la ZGIEBV font l'objet d'études et de suivis, les autres lacs sont peu connus au niveau de leur état de dégradation et fonctionnement. Il en est de même pour les rivières, les rivières Gatineau et des Outaouais font partie des rivières les plus étudiées au contraire des autres rivières de la ZGIEBV (Dumoine, Noire, Coulonge, Quyon, Blanche Ouest) dont les connaissances sont souvent très limitées. Le problème est semblable pour les cours d'eau tributaires des grandes rivières qui sont, en général, très peu connus.

La ZGIEBV se distingue par sa richesse écologique. Certaines espèces rares ne se retrouvent nulle part ailleurs au Québec. Les tortues mouchetée et musquée, la rainette faux-grillon, la couleuvre mince, le chevalier de rivière ou le fouille-roche gris représentent quelques-unes des espèces emblématiques de la ZGIEBV. On retrouve en 2022 près de 180 espèces de faune et flore ayant un statut de protection selon la Loi sur les Espèces Menacées et Vulnérables (LEMV) dont 127 espèces associées aux milieux humides et hydriques. Selon la Loi fédérale sur les Espèces en Périls (LEP) qui possède un autre système de classification, on retrouve 57 espèces de faune et flore ayant un statut de protection dont 42 espèces associées aux milieux humides et hydriques.

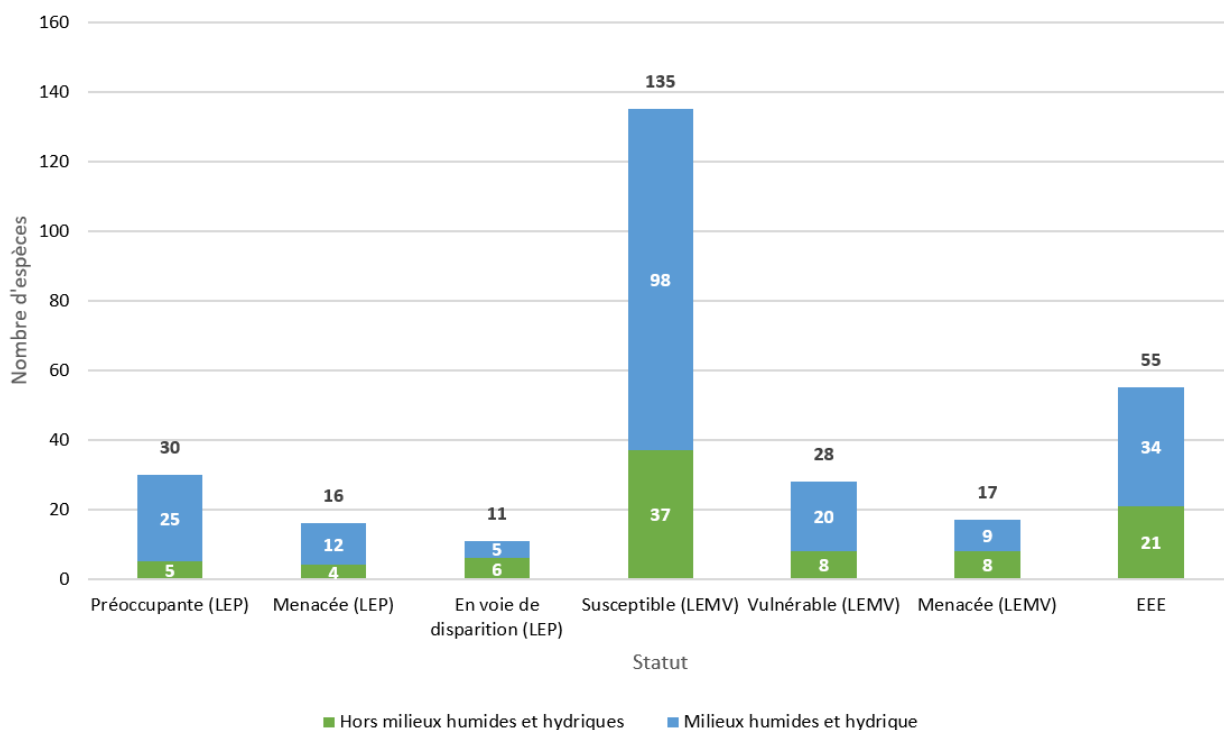


Figure 16 : Graphique de l'effectif des espèces en fonction de leur statut et de leur habitat

LA ZGIEBV présente également 54 espèces exotiques envahissantes (EEE) recensées dont 33 espèces associées aux milieux humides et hydriques (24 flore, 9 faune). Parmi les espèces exotiques envahissantes les plus observées on retrouve le myriophylle à épis, le roseau commun, l'iris des marais, le potamot crépu, la moule zébrée, l'écrevisse à tâches rouges, l'achigan à petite bouche, la tortue à oreilles rouges etc. Les coûts associés pour le contrôle des EEE peuvent être très significatifs. Lorsque rien n'est fait, ces espèces peuvent diminuer la valeur foncière des propriétés, limiter les activités économiques (récrétourisme, production agricole et forestière, production d'énergie) et compétitionner voire engendrer la disparition de certaines espèces indigènes.

Concernant la sécurité publique, des inondations majeures ont eu lieu en 2017, 2019 et 2023 dans la ZGIEBV. Les inondations de 2017 le long de la rivière des Outaouais ont provoqué l'évacuation de plus de 533 résidences et l'intervention des forces armées. En 2019, les inondations ont provoqué l'état d'urgence dans les municipalités suivantes : Ile-du-Grand-Calumet, l'Isle-aux-Allumettes, Pontiac, Mansfield-et-Pontrefact, Fort-Coulonge et Waltham. En 2023, les fortes températures (jusqu'à 30 degrés) début avril ont accéléré la fonte des neiges et provoqué des inondations qui ont entraîné la fermeture de plusieurs secteurs de la Ville de Gatineau. Dans les zones urbaines, les importantes quantités d'eau causent un défi majeur aux infrastructures de traitement des eaux, car elles n'ont pas été initialement construites pour traiter de grandes quantités d'eau à la fois. La rivière des Outaouais présente en plus des ouvrages « au fil de l'eau » qui ne peuvent gérer des changements soudains et importants des niveaux des eaux lorsque surviennent des phénomènes météorologiques extrêmes. Les réservoirs d'eau étant principalement localisés au nord de la ZGIEBV, des inondations surviennent lorsque de très forts apports en eau (fonte de neige et pluie) dépassent la capacité des principaux réservoirs du nord et/ou si ces apports en eau se localisent dans le sud au niveau des ouvrages « au fil de l'eau » qui ne peuvent retenir l'eau.

Il y a de nombreuses zones à risque de glissements de terrain dans la ZGIEBV, toutefois peu de données existent exceptées pour la Ville de Gatineau. Les foyers d'érosion présents dans la ZGIEBV modifient la forme et l'hydrologie

---

des cours d'eau et peuvent provoquer des glissements de terrain. À ce jour, peu d'inventaires de foyers d'érosion ont été réalisés à l'échelle de la ZGIEBV. Pourtant, pour certaines municipalités, le problème d'érosion est tel qu'elles sont dans l'obligation d'exproprier ou de racheter les propriétés à risque.

Au Québec, les plus fortes concentrations de castors se trouvent en Outaouais, en Abitibi et au Témiscamingue. En Outaouais, le Parc de la Gatineau compte à lui seul plus de 500 barrages de castors. Il est de la responsabilité civile du propriétaire de terrain où se trouve un barrage de castor de veiller à ce que celui-ci ne constitue pas un risque pour la sécurité des biens et des personnes. L'approche par bassin versant est un élément clé dans la gestion du castor puisque les barrages de castors ne se retrouvent généralement pas sur un seul terrain mais sur un ensemble de réseaux de lacs et de cours d'eau. Les citoyens et acteurs de l'eau manquent encore de beaucoup d'information sur le sujet et sont bien souvent pris au dépourvu dans la cohabitation avec le castor. L'objectif pour 2033 serait d'avoir contrôlé la présence de 84 barrages de castors dans la ZGIEBV et de sensibiliser les citoyens et former les acteurs de l'eau aux bonnes pratiques de gestion du castor.

L'accessibilité à l'eau est un enjeu dans notre ZGIEBV : il y a beaucoup de lacs qui deviennent privatisés en raison de l'importante venue de citoyens temporaires qui ne respectent pas toujours les mesures de protection des lacs et de bienséances prises à long terme par les riverains des lacs. Les diverses nuisances créées par les visiteurs temporaires poussent les riverains permanents à privatiser leur lac et fermer les accès. En conséquence, l'accessibilité à l'eau dans la ZGIEBV devient de plus en plus difficile et ce, à grande échelle.

Les conflits d'usages peuvent être de diverses natures, en lien avec la venue de visiteurs temporaires et la volonté de privatiser les lacs par les riverains permanents, ou encore entre riverains permanents sur les mesures de protection des lacs et les différents usages de ces lacs pour le présent et le futur. Il y a des conflits locaux observés mais relativement peu documentés. Sur le plan social, il y a une réelle nécessité de recensement et de documentation sur les différents types de conflits, les enjeux et les besoins.

Au niveau du patrimoine naturel et de la culturalité l'Outaouais est une région du Québec très naturelle dont les usages récréotouristiques sont particulièrement importants. Immense terrain de jeu pour les explorateurs de la Nature, l'Outaouais présente des reliefs propices au ski, raquette, planche à neige, ainsi que des milliers de plans d'eau en plus d'une faune et d'une flore luxuriante. L'image de l'Outaouais c'est la Nature et ses milliers de plans d'eau de qualité, qui font venir de nombreux visiteurs tout au long de l'année, du Québec, de l'Ontario mais aussi ailleurs au Canada et dans le monde. Au niveau du patrimoine naturel, il est possible de visiter avec Tourisme Outaouais, les « Chemins d'eau » qui est une route touristique racontant l'histoire des aventuriers et exploratrices ayant utilisé les rives et cours d'eau de la ZGIEBV. Le circuit des Chemins d'eau traverse le Pontiac, les Collines-de-l'Outaouais jusqu'à la Petite Nation et on y découvre la rivière des Outaouais comme voie navigable historique du cuivre, des fourrures puis du flottage du bois pour la drave.

En conclusion, la ZGIEBV présente un patrimoine aquatique et terrestre grandiose dont les connaissances à acquérir sont encore colossales. La sensibilisation et l'accompagnement des acteurs est primordial pour maintenir ces écosystèmes aquatiques et terrestres de qualité, tant pour les générations actuelles que futures.

---

## Chapitre 3 – Plan directeur de l'eau

Vision des ressources en eau et des usages pour la ZGIE

[L'eau au cœur des décisions : partageons, protégeons et valorisons ensemble nos ressources pour protéger les écosystèmes]



Rivière des Outaouais © Marion Duflos

## CATÉGORIE DE PROBLÉMATIQUES PRIORISÉE A : Mauvaise qualité de l'eau

Des problèmes localisés de contamination des eaux de surface et souterraine sont trouvés dans la zone de gestion de l'ABV des 7 comprenant : des dépassements de coliformes fécaux, de turbidité, de matières en suspension et de phosphore total. Il existe une multitude de polluants à surveiller, qu'ils s'agissent de pesticides, fertilisants, produits pharmaceutiques, eaux usées, déchets liés aux activités récréotouristiques, sels de déglacage etc. Nous devons assurer un meilleur suivi de ces polluants, mais également sensibiliser les acteurs à limiter les déversements de polluants dans les milieux naturels, notamment humides et hydriques.

### ORIENTATION A : Améliorer la qualité de l'eau de surface et de l'eau souterraine

Les objectifs fixés permettent à la fois de répondre à un besoin d'acquisition de connaissances massif sur la qualité de l'eau dans la ZGIEBV en assurant des mesures nombreuses et régulières, mais aussi de sensibiliser les différents acteurs sur l'impact de leurs pratiques afin de changer les habitudes et de diminuer la pollution et la dégradation de la qualité de l'eau. Considérant la problématique des sels de déglacage dans la région, il serait notamment pertinent de cibler quelques routes ou tronçons de route où la notion d'éco-route pourrait être appliquée.



© Pascal Samson

<p><b>Objectif A.1 : D'ici 2033, avoir évalué 14 UPEP dans la ZGIEBV selon les paramètres du Règlement sur la qualité de l'eau potable du MELCCFP (dont au moins 1 en eau de surface et 1 en eau souterraine).</b></p>	<p>Type : Acquisition de connaissances Indicateur : Nombre d'usines évaluées</p>
<p><b>Objectif A.2 : D'ici 2033, avoir formé 10 municipalités (20 %) de la ZGIEBV dans l'adoption de pratiques de déglacage réduisant l'usage de sels sur les routes en période hivernale.</b></p>	<p>Type : Sensibilisation Indicateur : Nombre de municipalités sensibilisées</p>
<p><b>Objectif A.3 : D'ici 2033, avoir mis en place 209 stations de suivi de la qualité de l'eau dans ZGIEBV.</b></p>	<p>Type : Acquisition de connaissances Indicateur : Nombre de stations de mesure mises en place</p>
<p><b>Objectif A.4 : D'ici 2033, avoir caractérisé 158,75 km de bande riveraine dans la ZGIEBV</b></p>	<p>Type : Acquisition de connaissances Indicateur : Distance en kilomètres de bande riveraine caractérisée</p>

<b>Objectif A.5 : D'ici 2033, avoir effectué des évaluations ponctuelles en période à risque sur 100 lacs dans la ZGIEBV.</b>	<i>Type</i> : Acquisition de connaissances <i>Indicateur</i> : Nombre de lacs susceptibles d'être touchés par les cyanobactéries suivis
<b>Objectif A.6 : D'ici 2033, avoir sensibilisé 50 agriculteurs aux bonnes pratiques pour la gestion des impacts des intrants dans les milieux humides et hydriques dans ZGIEBV.</b>	<i>Type</i> : Sensibilisation <i>Indicateur</i> : Nombre d'agriculteurs informés
<b>Objectif A.7 : D'ici 2033, avoir réalisé 1 colloque sur l'éco-tourisme pour sensibiliser aux bonnes pratiques de la gestion de l'eau dans la ZGIEBV</b>	<i>Type</i> : Sensibilisation <i>Indicateur</i> : Nombre de colloques réalisés

## CATÉGORIE DE PROBLÉMATIQUES PRIORISÉE B : Inondations de zones avec enjeux

Les précédentes inondations de 2023, 2019 et 2017 en Outaouais dues en partie à la fonte des neiges au printemps, auxquelles se sont additionnées de nombreux épisodes de pluie ont entraîné l'inondation de nombreux quartiers, l'évacuation des résidents, des glissements de terrains, l'arrachement de tronçons de route et des coupures d'électricité causant un défi majeur aux infrastructures de traitement des eaux. Les crues sont encore plus dévastatrices dans les secteurs où les milieux humides ont été remblayés et les bandes riveraines dénudées. Les secteurs sensibles inventoriés se situent principalement le long des rivières Gatineau et des Outaouais, en raison des bassins de population importants, de l'urbanisation et de l'imperméabilisation des sols, ainsi que de la situation géographique à l'exutoire du bassin versant.

### ORIENTATION B : Réduire les risques associés aux inondations

Dans le cadre de la démarche de gestion des risques de sinistre menée par les MRC et appuyée par la Loi sur la sécurité civile, nous souhaitons évaluer l'état des rives, caractériser les zones à risque et analyser les impacts sur l'environnement et les infrastructures afin de mieux anticiper les crues futures. Cette contribution s'inscrit dans le processus menant à l'adoption d'un Plan régional de résilience aux sinistres. Nous participerons également au contrôle des barrages de castor afin de limiter les risques locaux.



© Pascal Samson

<b>Objectif B.1 : D'ici 2033, avoir caractérisé l'état de 2 rivières majeures (28,5 %) à l'échelle de la ZGIEBV (Rivières Gatineau et des Outaouais)</b>	<i>Type : Acquisition de connaissances</i> <i>Indicateur : Nombre de rivières majeures caractérisées</i>
<b>Objectif B.2 : D'ici 2033, avoir évalué les risques d'érosion sur 27 km de rives vulnérables aux inondations dans la ZGIEBV.</b>	<i>Type : Acquisition de connaissances</i> <i>Indicateur : Distance en kilomètres de rives évaluées</i>
<b>Objectif B.3 : D'ici 2033, avoir contrôlé la présence de 84 barrages de castor dans la ZGIEBV</b>	<i>Type : Conservation</i> <i>Indicateur : Nombre de barrages de castor contrôlés</i>

### CATÉGORIE DE PROBLÉMATIQUES PRIORISÉE C : Problèmes d'approvisionnement en eau

Les changements climatiques à venir seront à l'origine de perturbations majeures, à l'échelle du Québec mais aussi de la région : les catastrophes naturelles comme les inondations, les tornades ou les sécheresses seront plus fréquentes. La perturbation du cycle de l'eau pourrait amener en saison estivale à de fortes pénuries en eau, ce qui pourrait mettre en péril les activités agricoles, récréatives et causer des problèmes sanitaires. Il est donc important d'identifier les zones à risque dans la ZGIEBV, de sensibiliser tous les acteurs à la problématique et à mettre en place des solutions d'économie en eau.

#### ORIENTATION C : Assurer un approvisionnement suffisant en eau potable

Nos objectifs sont de définir les zones qui souffriront le plus de problèmes d'approvisionnement en eau (potable ou non) dans les prochaines années, afin de proposer de l'information sur la réduction de consommation de l'eau aux acteurs qui souffriront du manque d'eau.



© Pascal Samson

**Objectif C.1 : D'ici 2033, avoir caractérisé 7 zones à risque d'étiage en eau de la ZGIEBV (Bassins versants Gatineau, Quyon, Blanche Ouest, Outaouais)**

*Type : Acquisition de connaissances*  
*Indicateur : Nombre de zones à risque d'étiage caractérisées*

**Objectif C.2 : D'ici 2033, avoir sensibilisé 150 acteurs de l'eau aux risques d'étiage et au besoin d'économie de la ressource dans la ZGIEBV.**

Type : Sensibilisation  
Indicateur : Nombre d'acteurs de l'eau informés

## CATÉGORIE DE PROBLÉMATIQUES PRIORISÉE D : Dégradation et perte des habitats (autres que les milieux humides)

L'accroissement de l'urbanisation autour des grands pôles urbains et la destruction de la connectivité écologique (verte et bleue) entraîne une perte des habitats fauniques. Il est donc important de mettre en place des actions de protection et de restauration des habitats fauniques, mais aussi de sensibiliser les acteurs de l'aménagement à l'importance des habitats fauniques et des actions en leur faveur.

### ORIENTATION D : Conserver les écosystèmes exceptionnels, fragiles ou vulnérables

Nous souhaitons poursuivre l'effort de protection des milieux naturels, notamment en terres privées, par la conservation volontaire. Cet objectif passe également par la sensibilisation et l'information des acteurs de la ZGIEBV à la protection des milieux naturels, des habitats qu'ils contiennent mais aussi à l'importance de la connectivité écologique.



© Pascal Samson

**Objectif D.1 : D'ici 2033, avoir protégé 175 km<sup>2</sup> (2,9 %) des milieux naturels sur les terres privées dans la ZGIEBV**

Type : Conservation  
Indicateur : Surface de milieux naturels protégés sur les terres privées

**Objectif D.2 : D'ici 2033, avoir partagé de l'information sur la mise en valeur des corridors écologiques avec 30 acteurs dans la ZGIEBV.**

Type : Sensibilisation  
Indicateur : Nombre d'acteurs informés

**Objectif D.3 : D'ici 2033, avoir informé 5 municipalités (10%) sur les possibilités de conservation des habitats potentiels des espèces à statut inscrites dans la LEMV de la ZGIEBV.**

Type : Sensibilisation  
Indicateur : Nombre de municipalités sensibilisées

## CATÉGORIE DE PROBLÉMATIQUES PRIORISÉE E : Présence d'une espèce exotique envahissante

Les espèces exotiques envahissantes sont particulièrement présentes dans la ZGIEBV. Une espèce est exotique envahissante lorsque celle-ci est transportée en dehors de son aire de répartition naturelle, va s'établir dans une nouvelle zone et se propager de façon exacerbée. Elle va ensuite engendrer des effets néfastes sur les espèces indigènes présentes, l'environnement, l'économie ou la santé humaine dans son nouveau milieu. Près de 54 espèces exotiques envahissantes se trouvent au sein de la ZGIEBV en 2022, avec une forte présence du myriophylle à épis. Les conséquences des EEE sur l'environnement provoquent notamment une dégradation et une perte des habitats des autres espèces, un déclin de la biodiversité, la diminution voire la disparition des activités récréotouristiques et une dépréciation de la valeur immobilière.

### ORIENTATION E : Contribuer à la lutte contre la propagation des espèces fauniques et floristiques envahissantes

Nous souhaitons continuer nos efforts de lutte contre les espèces exotiques envahissantes de la ZGIEBV, en diversifiant notamment les espèces car plusieurs sont présentes sans que l'on ait forcément de l'information à ce sujet. Cette lutte passe également par l'amélioration du projet Sentinelle et la création d'une page web qui permettront à la population et aux acteurs d'avoir de l'information accessible sur différentes espèces exotiques envahissantes, les méthodes de lutte, et les risques de leur présence et de leur prolifération entre autres.



© Marianne St-Amour

**Objectif E.1 D'ici 2033, avoir réalisé 33 diagnostics ciblés sur les espèces exotiques envahissantes incluant leur distribution, leurs impacts et les priorités d'intervention dans la ZGIEBV.**

*Type : Acquisition de connaissances*  
*Indicateur : Nombre d'études réalisées*

**Objectif E.2 : D'ici 2033, avoir mis en place 24 projets pour limiter l'impact d'espèces exotiques envahissantes dans la ZGIEBV**

*Type : Conservation*  
*Indicateur : Nombre de projets pour limiter l'impact d'espèces exotiques envahissantes mis en place*

**Objectif E.3 : D'ici 2033, avoir réalisé une amélioration du projet Sentinelle ainsi qu'une page web sur le site de l'ABV des 7 sur les espèces exotiques envahissantes (recensement, sensibilisation à la limitation de leur propagation, méthodes de contrôle...) à l'échelle de la ZGIEBV**

*Type : Sensibilisation*  
*Indicateur : Nombre de pages web créées*

## CATÉGORIE DE PROBLÉMATIQUES PRIORISÉE F : Destruction et/ou dégradation de la qualité des milieux humides et hydriques

Avec 37 984 lacs recensés dans sa ZGIEBV, l'ABV des 7 possède l'une des zones de gestion avec le plus de milieux humides et hydriques de tout le Québec. Cependant, dans les zones urbanisées, l'expansion des constructions, les activités économiques et récréatives causent des dégâts aux milieux humides et hydriques. Cela engendre une baisse de la qualité de l'eau et une baisse de la biodiversité. Il est donc important de prévoir des plans de protection des milieux humides et hydriques ainsi que des actions de protection, afin de concilier les activités humaines avec la préservation des milieux humides et hydriques.

### ORIENTATION F : Mettre en valeur les milieux humides

Nous souhaitons finaliser les projets de PRMHH et de cartographie détaillée des milieux humides sur l'ensemble de la ZGIEBV, ce qui nous permettra de réaliser des stratégies de mobilisation, de sensibilisation et de conservation des milieux humides et hydriques. Nous souhaitons enfin participer à la création du refuge faunique des Grandes Baies de l'Outaouais, notamment en fournissant des informations terrain sur les terres situées dans notre ZGIEBV.



© Pascal Samson

**Objectif F.1 : D'ici 2033, avoir réalisé 1 stratégie de mobilisation et de sensibilisation à la conservation des milieux humides et hydriques pour toutes les municipalités à l'échelle de la ZGIEBV (la stratégie de mobilisation comprend l'ensemble des PRMHH réalisés par les MRC de la ZGIEBV et la cartographie détaillée des milieux humides réalisée par Canards Illimités Canada)**

*Type* : Sensibilisation  
*Indicateur* : Nombre de stratégies de mobilisation et de sensibilisation à la conservation des milieux humides et hydriques réalisées

**Objectif F.2 : D'ici 2033, avoir réalisé 1 stratégie de conservation des milieux humides à l'échelle de la ZGIEBV (la stratégie de conservation comprend l'ensemble des PRMHH réalisés par les MRC de la ZGIEBV et la cartographie détaillée des milieux humides réalisée par Canards Illimités Canada)**

*Type* : Sensibilisation  
*Indicateur* : Nombre de stratégies de conservation des milieux humides réalisées

**Objectif F.3 : D'ici 2033, avoir réalisé 1 stratégie de conservation des milieux hydriques à l'échelle de la ZGIEBV (la stratégie de conservation comprend l'ensemble des PRMHH réalisés par les MRC de la ZGIEBV et la cartographie détaillée des milieux humides réalisée par Canards Illimités Canada)**

*Type* : Sensibilisation  
*Indicateur* : Nombre de stratégies de conservation des milieux hydriques réalisées

**Objectif F.4 : D'ici 2033, avoir participé à la création d'un (1) refuge faunique à l'échelle de la ZGIEBV (Refuge faunique des grandes baies de la rivière des Outaouais)**

*Type* : Conservation  
*Indicateur* : Nombre de refuge faunique créé



---

## Chapitre 4 – Documents complémentaires

De nombreux documents complémentaires accompagnent le PDE. Ces documents complémentaires présentent des informations supplémentaires et permettent une meilleure compréhension de la démarche. Parmi ces documents, nous retrouvons, entre autres :

- **Les fiches diagnostiques** : ces fiches synthèses visent à documenter le portrait et le diagnostic des catégories de problématiques affectant les ressources en eau sur le territoire afin de mieux déterminer les orientations à prioriser, les objectifs à atteindre et les actions à entreprendre en conséquence ;
- **Le plan d'action** (à venir) : les actions représentent ce que les acteurs de l'eau d'un territoire sont prêts à mettre en œuvre afin d'atteindre les objectifs fixés par leurs représentants lors de la démarche de planification territoriale. Les actions doivent être à la hauteur des ressources et des compétences disponibles (capacité d'intervention des acteurs). Ce plan est dynamique dans le temps et permet la flexibilité nécessaire afin d'assurer l'avancement vers l'atteinte des objectifs du PDE. Le plan d'action est donc un plan de l'ensemble des acteurs de l'eau de la ZGIEBV. Il est mis en œuvre par tous, au regard de l'engagement de chaque acteur de l'eau, chacun dans son domaine de compétence et dans son mandat respectif. Il est cohérent avec les catégories de problématiques priorisées par les représentants. L'inscription d'une action dans le plan d'action accompagnant le PDE témoigne de la confirmation préalable du ou des promoteurs de l'action à s'engager à la réaliser d'ici l'échéance établie ;
- **La stratégie de mobilisation** : considérant l'approche volontaire de la planification des ressources en eau, cette stratégie vise à structurer les efforts des acteurs de l'eau et de l'OBV afin de mobiliser les acteurs régionaux à l'égard autant de la participation au processus de planification que de la mise en œuvre d'actions visant l'atteinte des objectifs territoriaux ;

Les documents complémentaires sont disponibles sur le site Internet de l'Agence de Bassin Versant des 7, au [www.abv7.org](http://www.abv7.org).

